

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Asie > Vietnam & (avant indépendances) Indochine > Droits humains, libertés (Vietnam) > **Vietnam : Soutenez la blogueuse Mẹ Năm, condamnée à 10 ans de prison**

Vietnam : Soutenez la blogueuse Mẹ Năm, condamnée à 10 ans de prison

dimanche 3 décembre 2017, par [ACAT France](#) (Date de rédaction antérieure : 30 décembre 2017).

La blogueuse Mẹ Năm a été condamnée à 10 ans de prison pour avoir écrit des articles sur Facebook. Elle toujours détenue au secret depuis octobre 2016. Interpellez le Premier ministre vietnamien !



Une Cour d'appel a rejeté le 30 novembre 2017 l'appel déposé par la célèbre blogueuse Nguyễn Ngọc Như Quỳnh alias Mẹ Năm (Mère Champignon) confirmant ainsi sa peine à 10 ans d'emprisonnement.

Lors de l'audience tenue à huis clos, le tribunal était lourdement gardé par des hommes en armes et tous les médias étrangers ont été maintenus à distance.

Cette décision intervient quelques jours après que son avocat, Von An Don, a été radié du barreau, décision qui a déclenché une protestation mondiale. Il est accusé d'avoir diffusé de fausses informations à des médias étrangers et de la propagande anti-étatique. Il défendait plusieurs prisonniers de conscience comme Mẹ Năm et des affaires de défense des droits fondamentaux.

En mars 2017, le département d'État américain avait décerné à Quỳnh le prestigieux Prix du courage de la femme internationale (International Women of Courage Awards » 2017). La fille de la blogueuse a adressé une lettre à l'administration américaine demandant la libération de sa mère. Celle-ci est restée sans réponse.

Vous pouvez continuer à agir et soutenir Nguyễn Ngọc Như Quỳnh en téléchargeant le modèle de lettre ci-dessous

* * *

21/07/2017- Nguyễn Ngọc Như Quỳnh, plus connue sous son nom de blogueuse Mẹ Năm (Mère Champignon), a été condamnée à dix ans de prison le 29 juin 2017 au titre de l'article 88 du Code pénal, pour « diffusion de propagande » contre l'État. Elle est actuellement détenue au secret, ce qui empêche ses avocats de finaliser son appel. L'ACAT avait appelé à intervenir en sa faveur en mai dernier.

Cette militante de 37 ans est poursuivie pour avoir écrit des articles sur Facebook et d'autres

réseaux sociaux sur des sujets divers liés à l'environnement et aux droits de l'homme. Elle avait notamment partagé en ligne un rapport sur une trentaine de personnes qui seraient mortes en garde à vue. Elle a écrit des articles sur un scandale environnemental lié à la pollution maritime générée par une usine sidérurgique. Les motifs de sa condamnation sont contraires à son droit à la liberté d'expression garanti par le droit international. Ils ne visent qu'à sanctionner ses activités pacifiques en faveur des droits de l'homme.

Nguyễn Ngọc Như Quỳnh est en détention au secret depuis son arrestation en octobre 2016, et n'a pas pu consulter un avocat avant le 20 juin 2017, neuf jours avant que son affaire ne soit examinée par le tribunal. Lors de son procès, son avocat n'a pas pu présenter une défense complète contre ses chefs d'inculpation, et auraient été régulièrement coupés par le juge lorsqu'ils essayaient de s'exprimer.

À l'exception d'une visite de cinq minutes la veille de son procès, elle n'a pu avoir aucun contact avec sa famille, qui ne sait pas où elle était détenue. Des colis de nourriture et de vêtements emmenés par sa mère pendant sa détention provisoire n'ont pas été transmis, notamment une bible et un recueil de cantiques qu'elle avait spécifiquement demandés. Sa mère a également été empêchée d'assister au procès, et a dû regarder une diffusion en direct dans une pièce adjacente. Depuis l'arrestation de Nguyễn Ngọc Như Quỳnh, sa mère s'occupe de ses deux jeunes enfants, avec le soutien de ses amis. La famille fait l'objet d'une surveillance quotidienne par les autorités et les enfants seraient repliés sur eux-mêmes, perturbés par l'absence de leur mère.

Vous souhaitez la soutenir et agir en sa faveur, interpellez le Premier ministre en lui adressant ce modèle de lettre

Contexte

Aucun progrès réel pour combattre la torture

Le Vietnam a ratifié la Convention contre la torture et autres peines ou traitements, cruels, inhumains ou dégradants en février 2015. Néanmoins, les autorités vietnamiennes n'ont pas reconnu la compétence du Comité contre la torture. Elles n'ont pas encore mis en place l'ensemble des mesures nécessaires à la réalisation concrète des dispositions de la Convention.

Jusqu'ici l'ACAT ne constate aucun progrès réel en matière de prévention de la pratique tortionnaire depuis son analyse publiée pourtant en 2011

Vague de répression contre les voix dissidentes

La condamnation de Mẹ Năm s'inscrit dans un contexte plus large de répression du gouvernement vietnamien à l'encontre des voix critiques du pouvoir. Depuis le printemps 2016, des dizaines de blogueurs et défenseurs des droits de l'homme ont été arrêtés et placés en détention sous couvert de dispositions légales liées à la sécurité nationale. Les autorités utilisent systématiquement les mêmes articles du code pénal pour emprisonner arbitrairement les militants et blogueurs qui s'expriment pacifiquement. Ces dispositions légales sont rédigées de façon très floue et dénoncées depuis de longues années par la communauté internationale qui appelle à leur révision ou abrogation.

Le Parti communiste, parti unique au Vietnam, cherche par tous les moyens à garder son monopole et donc à faire taire les voix qui critiquent son action ou ses manquements, notamment après le scandale environnemental de Formosa. Une fuite massive de produits chimiques polluants est survenue en avril 2016 sur la côte centrale du Vietnam tuant des milliers de tonnes de poissons et

polluant les eaux. L'entreprise en cause est une usine sidérurgique de Formosa Ha Tinh Steel Corporation. Au lieu de procéder à des analyses pour déterminer la pollution, les causes, mettre en place des mesures pour nettoyer, indemniser et soutenir les populations locales, il a non seulement laissé l'entreprise continuer de polluer pendant une longue période mais a également réprimé les manifestations et protestations des populations affectées.

Hanoi envoie par ailleurs en exil forcé des militants des droits de l'homme. Après Dang Xuan Dieu [1], libéré en janvier 2017 à la condition qu'il quitte à jamais son pays natal, un blogueur et professeur franco-vietnamien, Pham Minh Hoang [2], bien connu de l'ACAT qui l'avait soutenu lors d'un emprisonnement en 2011, s'est vu déchoir de sa nationalité vietnamienne et déporté en France. La répression contre la société civile ne faiblit pas au Vietnam.

Acat France

P.-S.

* Le 21 / 07 / 2017. Mise à jour au 30 novembre 2017 :
http://www.acatfrance.fr/actualite/menam_10ans_prison

Notes

[1] <http://www.acatfrance.fr/actualite/dang-xuan-dieu--hyperactiviste-en-exil>

[2] <http://www.acatfrance.fr/communiquede-presse/un-blogueur-dechu-de-sa-nationalite-et-expulsee-en-france>